

COMPTABILITÉ DES ENTREPRISES D'ASSURANCE : ACTIVITÉ NON-VIE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE014	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	899,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 07/06/2024 au 07/06/2024
- Du 13/11/2024 au 13/11/2024

OBJECTIFS

- Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables non-vie, de la comptabilisation des assurances.
- Procéder à la comptabilisation des provisions et des prestations non-vie.
- Piloter l'élaboration des écritures spécifiques.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Après les exposés techniques et méthodologiques, les participants réalisent des exercices de passage d'écritures et d'élaboration des documents de fin d'année.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

REMARQUE : les participants sont invités à se munir d'une calculatrice.

- A. Présentation générale du bilan et du compte de résultat
- B. Étude des principales provisions techniques non-vie
 - 1. Provision pour primes non acquises
 - 2. Frais d'acquisition reportés
 - 3. Provision de sinistres à payer
 - 4. Provision d'égalisation
 - 5. Provision pour risques
- C. Étude de l'annexe
 - 1. Présentation générale
 - 2. Énoncé des principes et des règles générales d'évaluation
 - 3. Informations relatives au bilan
 - 4. Informations relatives aux résultats
- D. États de contrôle

- 1. QRT sur le bilan et le compte de résultats
- 2. QRT sur les actifs
- 3. QRT sur le SCR et les fonds propres
- 4. ENS sur le bilan et le compte de résultats
- 5. ENS sur les primes et prestations par type de garanties

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires comptables
Gestionnaires d'opérations d'assurances
Comptables

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AE012

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

899,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 18:09